



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE**

**6 MAI
2019**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 6 mai 2019, à 19 h30 à l'Hôtel de ville de Sainte-Barbe.

La présente séance est présidée par la mairesse Louise Lebrun.

Les conseillers suivants sont présents :

M. Robert Chrétien
Mme Marilou Carrier
Mme Louise Boutin
M. Roland Czech

Mme Josée Viau, secrétaire-trésorière-adjointe est présente en l'absence de la directrice générale Mme Chantal Girouard.

Mme Nicole Poirier et M. Philippe Daoust sont absents.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2019-05-01

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par Marilou Carrier
Appuyé par Roland Czech
Que la séance soit ouverte.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER**

2019-05-02

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Louise Boutin
Appuyé par Roland Czech
Que l'ordre du jour suivant soit accepté et déposé dans un registre faisant partie intégrante des présentes.

**SÉANCE ORDINAIRE MENSUELLE
CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE
LUNDI 6 mai 2019 À L'HÔTEL DE VILLE À 19 H30**

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1 Acception de l'ordre du jour. ®
- 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} avril 2019 ®

2. REQUÊTE DE L'ASSISTANCE (sur divers sujets à discuter)



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil De la Municipalité de Sainte-Barbe

3. ADMINISTRATION

- 3.1 Approbation des Comptes payés et à payer®
- 3.2 Dépôt de l'état des revenus et des dépenses au 30 avril 2019®
- 3.3 Formation Directrice générale®
- 3.4 Aménagement paysager postes de pompage®
- 3.5 Banque d'heures Infotech®
- ~~3.6 Achat fenêtres Centre communautaire®~~
- 3.7 Achat réservoirs huile à chauffage®
- ~~3.8 Réfection toiture Centre communautaire®~~
- 3.9 Embauche étudiant aide-journalier®
- 3.10 Octroi contrat nivellement chemin de la Baie et Ruban®
- 3.11 Balayage de rues®
- 3.12 Suivi aide financière AIRRL®
- 3.13 Mandat inspecteur – cour municipale®
- 3.14 Mandat inspecteur – cour municipale®
- 3.15 Demande de PIIA 2019-04-0001®
- 3.16 Demande de paiement no.10 Construction Jacques Théorêt®
- 3.17 Entente dossier Mme Dahmé®
- 3.18 Fin entente contrôleur animalier®
- 3.19 Nouvelle entente contrôleur animalier®
- 3.20 Réparation Pompe PP2-2®
- 3.21 Entente SCFP locale 5305®

4. URBANISME et ENVIRONNEMENT

- 4.1 Dépôt du Rapport de l'inspecteur en urbanisme et environnement
- 4.2 Dépôt du Rapport du superviseur à l'assainissement des eaux

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 5.1 Dépôt du rapport mensuel du service incendie

6. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 6.1 Dépôt du rapport mensuel du Comité des Loisirs et des Sports
- 6.2 Dépôt du rapport mensuel de la Bibliothèque municipale Lucie Benoit
- 6.3 Dépôt du rapport mensuel du Coordonnateur des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

7. CORRESPONDANCE

- 7.1 Dépôt de la correspondance mensuelle

8. PÉRIODE DE QUESTIONS (relatives aux points discutés à cette séance)

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

Josée Viau
Secrétaire-trésorière-Adjointe

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER



No de résolution
2019-05-03
du 1^{er} avril 2019

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
ORDINAIRE DU 1^{er} AVRIL 2019**

Proposé par Marilou Carrier

Appuyé par Robert Chrétien

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} avril 2019 soit
accepté tel que rédigé.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER**

REQUÊTE DE L'ASSISTANCE (sur divers sujets à discuter)

La parole est donnée à l'assistance sur les sujets suivants :

- **Mme Micheline Gagné (159, 40^e Avenue) :** Glace accumulée sur la 40^e Avenue/ suggestion achat avenues. La mairesse explique que ce n'est pas dans l'intérêt de la municipalité/ réclamation de frais de 250\$ pour dommages importants causés par l'amas de glace/qualité de l'eau du canal/faucardage.
- **M. Benoit Poirier (138, 40^e Avenue) :** amas de glace sur la 40^e Avenue/ état de l'eau du canal et faune/contrat pour Jardin Brisson concernant les postes de pompage.

ADMINISTRATION

Comptes Desjardins Municipalité de Sainte-Barbe

0120064-EOP Épargne avec opérations (C)

Du Haut-St-Laurent

0120064-EOP Épargne avec opérations (C)

Solde 169 137,33 CAD

0120064-ET1 Compte avantage entreprise

Du Haut-St-Laurent

0120064-ET1 Compte avantage entreprise

Solde 0,00 CAD

0120064-MC1 Marge de crédit institutionnel

Du Haut-St-Laurent

0120064-MC1 Marge de crédit institutionnel

Solde 0,00 CAD

0080967-MC1 Marge de crédit caserne

Du Haut-St-Laurent

0080967 Marge de crédit caserne

Solde 1 368 954,56 CAD



No de résolution
ou annotation
2019-05-04

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

Proposé par Louise Boutin

Appuyé par Robert Chrétien

Que les comptes fournisseurs de la liste au 30 avril 2019 telle que soumise au conseil municipal et des salaires tel que les ententes et règlements adoptés soit approuvés et payés.

Liste des factures au 30 avril 2019	85 245.98 \$ (ristourne TPS enlevée)
Liste des salaires d'avril 2019 (conseil, employés, pompiers)	41 791,13 \$
Immobilisations au 30 avril 2019	168 140.60 \$ (ristourne TPS enlevée)
TOTAL =	295 177.71 \$

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2019-05-05

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

Proposé par Marilou Carrier

appuyé par Robert Chrétien

Conformément à l'article 960.1 du Code municipal du Québec et du règlement 2007-02 du conseil municipal, je sou mets à ce Conseil municipal l'État des revenus et des dépenses pour la période se terminant le 30 avril 2019. Que l'état soit déposé dans les archives de la municipalité faisant partie intégrante des présentes.

Josée Viau
Secrétaire-trésorière-adjointe

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2019-05-06

**FORMATION DIRECTRICE GÉNÉRALE
DÉPENSE 02-160-00-454**

Proposé par Roland Czech

Appuyé par Robert Chrétien

Que la directrice générale soit autorisée à assister à la formation Gestion de projets Agile dans le cadre d'un certificat en Gestion de Projets à HEC Montréal aux coûts de 415.60\$ toutes taxes incluses.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER



Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe

No de résolution
ou annotation
2019-05-07

**AMÉNAGEMENT PAYSAGER
RÉSERVE FINANCIÈRE 55-131-00-999**

Proposé par Louise Boutin

Appuyé par Roland Czech

Que la firme « Jardin Brisson Inc. » de Salaberry-de-Valleyfield soit retenue pour l'aménagement paysager des postes de pompage selon les propositions retenues pour le coût total de 11 475.15\$ plus les taxes applicables.

Vous trouverez ci-joint, les détails pour les travaux en question :

• 99 Montée du Lac	\$ 1 737.25
• 62 Borde de l'Eau	\$ 805.20
• 188 Bord de l'Eau	\$1 012.50
• 98, 32 ^e Avenue	\$ 642.00
• 142, 40 ^e Avenue	\$1 142.20
• 121, 38 ^e Avenue	\$1 528.20
• 10 Montée du Lac	\$1 568.00
• 70 Montée du Lac	\$3 039.80
	<u>\$11 475.15</u>
	T.P.S. \$ 573.75
	T.V.Q. \$ 1 144.64
	<u>TOTAL \$13 193.54</u>

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2019-05-08

**BANQUE D'HEURES INFOTECH
DÉPENSE 02-130-00-414**

Proposé par Marilou Carrier

Appuyé par Robert Chrétien

Que soit autorisé l'achat d'une banque de 14 heures avec la firme Infotech, fournisseur du logiciel SYGEM pour divers services (formation, corrections, etc.) au coût de 1 120\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2019-05-09

**ACHAT RÉSERVOIRS HUILE À CHAUFFAGE
DÉPENSE 02-320-00-522**

Proposé par Roland Czech

Appuyé par Robert Chrétien

Que soit autorisé l'achat de deux réservoirs pour l'huile à chauffage pour les bâtiments servant à la voirie (466, Chemin de l'Église et 44, Avenue de la Caserne) au coût de 1 795\$ plus les taxes applicables pour chaque réservoir chez Moïse & Poirier de Salaberry-de-Valleyfield.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER



No de résolution
ou annotation
2019-05-10

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

EMBAUCHE ÉTUDIANT AIDE-JOURNALIER

DÉPENSE 02-320-00-111

Proposé par Marilou Carrier

Appuyé par Louise Boutin

Que le conseil municipal de Sainte-Barbe procède à l'embauche de M. Gabriel Carrière pour le poste étudiant d'aide journalier pour la saison estivale 2019. Cet emploi est rémunéré conformément à la convention collective en vigueur et totalisera environ 350 heures.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER**

2019-05-11

**OCTROI CONTRAT NIVELLEMENT CHEMIN DE LA BAIE ET
RANG DU RUBAN**

DÉPENSE 02-320-00-521

Proposé par Roland Czech

Appuyé par Robert Chrétien

Que soit mandatée la firme « J.R. CAZA » pour niveler le Chemin de la Baie à 357\$ plus taxes et le Rang du Ruban au coût de 476\$ plus taxes. Les coûts du Rang du Ruban sont répartis avec la Municipalité de Godmanchester. De plus, que soit autorisée la fourniture de pierres concassées pour le Chemin de la Baie pour environ 180 tonnes soit un montant de 3 580,44\$ taxes incluses.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER**

2019-05-12

BALAYAGE DE RUES

DÉPENSE 02-320-00-521

Proposé par Louise Boutin

Appuyé par Roland Czech

Que la firme « DASSYLOI » soit autorisée à effectuer le balayage de rues au taux horaire de 105,00\$ plus les taxes applicables.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER**

2019-05-13

SUIVI AIDE FINANCIÈRE AIRRL – RANG DU SIX

CONSIDÉRANT l'appel d'offres pour la réfection d'une section du Rang du Six à Sainte-Barbe dans le cadre du programme d'aide financière du volet Accélération des investissements sur le réseau routier local ;

CONSIDÉRANT l'octroi du contrat de réfection du Rang du Six à Sainte-Barbe à la firme Ali Excavation Inc. aux coûts de 229 642.69 \$ incluant les taxes applicables par la résolution 2018-07-16 ;



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

CONSIDÉRANT QUE le projet n'est pas financé par un règlement d'emprunt et que la Municipalité de Sainte-Barbe a déboursé à la firme Ali Excavation Inc. un montant de 191 697,74\$ incluant les taxes en 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE des travaux mineurs de correction doivent être réalisés ce printemps tel que spécifié auprès du Ministère pour finaliser les travaux ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a atteint l'aide financière maximale de 88 424\$;

CONSIDÉRANT la correspondance envoyée au Ministère des Transports relativement à l'avis de conformité émis par un ingénieur ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Marilou Carrier

Et appuyé par Louise Boutin

Que le conseil municipal de Sainte-Barbe demande au Ministère des Transports le versement de l'aide financière dans le cadre du programme d'aide financière du volet Accélération des investissements sur le réseau routier local pour la demande présentée pour les travaux exécutés sur le Rang du Six à Sainte-Barbe.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2019-05-14

MANDAT INSPECTEUR COUR MUNICIPAL

Proposé par Robert Chrétien

Appuyé par Marilou Carrier

Que le conseil municipal de Sainte-Barbe mandate l'inspecteur en urbanisme, M. Jocelyn Dame, d'entamer les procédures judiciaires pour la cour municipale pour le dossier du lot 5 058 804 afin de faire respecter la réglementation d'urbanisme.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2019-05-15

MANDAT INSPECTEUR COUR MUNICIPAL

Proposé par Robert Chrétien

Appuyé par Roland Czech

Que le conseil municipal de Sainte-Barbe mandate l'inspecteur en urbanisme, M. Jocelyn Dame, d'entamer les procédures judiciaires pour la cour municipale pour le dossier du lot 2 843 199 afin de faire respecter la réglementation municipale.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

2019-05-16

DEMANDE DE PIIA NUMÉRO 2019-04-0001

Demande au Règlement # 2017-07 sur les PIIA pour le lot # 6 017 485 situé au 21, Rue des Moissons :

Considérant le projet de construction d'une habitation unifamiliale isolée d'un étage;

Considérant que le milieu d'insertion et le faible cadre bâti existant;

Considérant l'architecture observée des nouvelles constructions sur ce tronçon de la Rue des Moissons ;

Considérant l'analyse réglementaire effectuée par le Service de l'urbanisme dans le cadre de la demande ;

Considérant les objectifs et critères d'évaluation du règlement sont respectés;

En conséquence,

Il est proposé par Louise Boutin

Et appuyé par Robert Chrétien

Que le Conseil municipal de Sainte-Barbe accepte la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme pour la demande de PIIA 2019-04-0001 afin d'autoriser les plans de construction d'une habitation unifamiliale isolée d'un étage, le tout tel que représenté aux documents soumis, dont les choix de matériaux des revêtements extérieurs ainsi que les couleurs par le demandeur avec les conditions suivantes :

1. Que les matériaux utilisés pour la galerie en façade soient de béton, de fibre et de l'aluminium pour la rampe d'escalier;
2. Que cette galerie et l'escalier soient érigés sur de bonnes assises telles que des murs ou piliers de béton sur semelle ou des pieux en acier à l'abri du gel;
3. Que le treillis sous cette galerie soit fait de plastique et de couleur noire.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2019-05-17

**DEMANDE DE PAIEMENT #10 CONSTRUCTION JACQUES
THÉORÊT – CASERNE**

IMMOBILISATION 23-030-00-001

Proposé par Robert Chrétien

Appuyé par Marilou Carrier

Que la demande de paiement #10 de la firme Construction Jacques Théorêt Inc. soit autorisée pour un montant de 180 416.72\$ incluant les taxes applicables. Cette dépense s'inscrit dans le cadre de la



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

construction de la nouvelle caserne d'incendie à laquelle une aide financière PIQM-RÉCIM est rattachée.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER**

2019-05-18

ENTENTE LOUISE DAHMÉ

CONSIDÉRANT le processus d'expropriation entamé pour l'acquisition de servitudes temporaire et permanente et l'acquisition de terrain pour un poste de pompage situé sur l'immeuble appartenant à madame Louise Dahmé;

CONSIDÉRANT les longs délais de négociation suite à l'envoi de l'avis d'expropriation daté du 12 décembre 2012;

CONSIDÉRANT QUE depuis l'expropriation le lot faisant l'objet de la servitude est maintenant connu comme étant une partie du lot 5 199 051 du cadastre du Québec et que le lot à acquérir est maintenant connu comme étant le lot 5 199 052 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT QU'en date du 28 février 2019, la notaire Louise Monette a transmis à Mme Dahmé les actes pour finaliser l'acquisition des servitudes et de l'acquisition de l'immeuble, tel qu'il appert de la copie des actes ci-joints pour faire partie intégrante de la présente résolution;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil désire clore de gré à gré définitivement ce dossier avec madame Louise Dahmé par la signature des actes;

Il est proposé par : Roland Czech
Appuyé par : Louise Boutin

1. D'autoriser la mairesse Louise Lebrun et la directrice générale Chantal Girouard à signer les actes joints à la présente résolution devant la notaire Louise Monette après la signature de ceux-ci par Mme Dahmé afin de clore le dossier, et ce, conditionnellement à ce que madame Louise Dahmé ait signé lesdits actes au plus tard dans les vingt (20) jours suivant l'adoption de la présente résolution.

2. Que la signature des actes de servitude et d'acquisition soit conditionnelle à l'obtention d'une renonciation de madame Louise Dahmé à être signée devant la notaire Louise Monette relativement à tout dommage pouvant découler des avis d'expropriation entrepris, dont le projet est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

3. Que soit autorisée la firme Dunton Rainville sencl, sur publication des actes de servitude et d'achat concernant les lots 5 199 051 et 5 199 052 du cadastre du Québec, à procéder au dépôt des procédures nécessaires au Tribunal administratif du Québec pour l'abandon de l'avis d'expropriation dans le dossier portant le numéro SAI-M-206122-1212, et ce, compte tenu de l'accord de gré à gré.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

4. Que la Municipalité de Sainte-Barbe soit autorisée à payer les sommes convenues aux actes à même le folio 120064.
5. Qu'une copie de la présente résolution soit transmise à la notaire Louise Monette.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2019-05-19

**FIN ENTENTE CONTRÔLEUR ANIMAL
DÉPENSE 02-290-00-499**

Proposé par Robert Chrétien

Appuyé par Marilou Carrier

Que le conseil municipal de Sainte-Barbe informe le contrôleur animal Jacques Daoust de la fin de l'entente de services pour les chiens et autres services reliés aux animaux.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2019-05-20

**NOUVELLE ENTENTE CONTRÔLEUR ANIMAL
DÉPENSE 02-290-00-499**

Proposé par Louise Boutin

Appuyé par Robert Chrétien

Que le conseil municipal de Sainte-Barbe accepte l'offre de service du 30 avril 2019 pour la fonction de contrôleur animalier avec SPCA Refuge Monani-MO tel que soumise aux coûts 3 600\$ plus les taxes applicables. Ce coût est un service clé en main pour un prix forfaitaire annuel, renouvelable à chaque année.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2019-05-21

**RÉPARATION POMPE PP2-2
DÉPENSE 02-414-00-522**

Proposé par Marilou Carrier

Appuyé par Roland Czech

Que soit autorisée la réparation de la pompe du poste de pompage 2-2 située au 142, 40^{ième} Avenue auprès de la firme « Les Pompes JP » aux coûts de 3 980.43\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER



No de résolution
ou annotation
2019-05-22

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

ENTENTE SCFP LOCALE 5305

Proposé par Louise Boutin
Appuyé par Marilou Carrier
Que le conseil municipal de Sainte-Barbe accepte d'ajouter la lettre d'entente no.3 concernant l'horaire estival du journalier aux travaux publics à la convention collective pour l'année 2019.
**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER**

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

2019-05-23

**DÉPÔT DU RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN
URBANISME ET EN ENVIRONNEMENT**

Que le rapport de l'inspecteur en urbanisme et en environnement, pour le mois d'avril 2019, soit déposé tel que présenté.

2019-05-24

**DÉPÔT DU RAPPORT DU SUPERVISEUR AU TRAITEMENT DES
EAUX**

Que le rapport du superviseur au traitement des eaux, pour le mois de mars 2019 soit déposé tel que présenté.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

2019-05-25

DÉPÔT DU RAPPORT DU SERVICE D'INCENDIE

Que le rapport du service d'incendie pour le mois d'avril 2019 soit déposé tel que présenté.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

2019-05-26

DÉPÔT DU RAPPORT DU COMITÉ DES LOISIRS ET DES SPORTS

Que les rapports du Comité des loisirs et des Sports de Sainte-Barbe pour janvier, février et mars 2019 n'ont pas été déposés.

2019-05-27

DÉPÔT DU RAPPORT DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE LUCIE BENOIT

Que le rapport de la Bibliothèque municipale Lucie Benoit pour le mois d'avril 2019 soit déposé tel que présenté.

2019-05-28

DÉPÔT DU RAPPORT DU COORDONNATEUR DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

Que le rapport du coordonnateur des loisirs, de la culture et de la vie communautaire pour le mois d'avril 2019, soit déposé tel que présenté.

CORRESPONDANCE

2019-05-29

CORRESPONDANCE

Que le bordereau de correspondance d'avril 2019 soit déposé dans les archives de la municipalité faisant partie intégrante des présentes.

**PÉRIODE DE QUESTIONS
(relatives aux points discutés à cette séance)**

La parole est donnée à l'assistance sur les sujets suivants :



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

• _____

LEVÉE DE LA SÉANCE

2019-05-30

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Roland Czech

Appuyé par Louise Boutin

Que l'ordre du jour étant épuisé que la séance soit levée à 20h27.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,

LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

Louise Lebrun
Mairesse

Josée Viau
Secrétaire-trésorière-adjointe

Je, Louise Lebrun, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal (RLRQ, chapitre C-27.1)